



Litige assurance + faux témoignage

Par **kab**, le **04/08/2011** à **15:54**

Bonjour,
Un litige m'oppose à mon assurance.
Je me suis fait accroché ma voiture en mai 2010, la personne a refusé de faire un constat puis est partie. Dépôt de plainte pour délit de fuite impossible puisqu'elle s'est arrêtée. J'ai rempli un constat avec sa plaque.
La partie adverse a fait de même mais a produit un faux témoin qui corrobore sa version. Je n'ai pas eu de nouvelles jusqu'à cette semaine où j'ai moi même appelé l'assurance pour qu'il m'apprenne que cela m'était défavorable (malus+franchise).
1. Que faire contre ce faux témoignage ?
2. Que faire contre mon assurance qui ne m'a pas prévenu ?
Merci d'avance !